

Par | Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI



Suite à l'incident de l'autodafé du Saint Coran en Suède : Une immense Vague de Condamnation Déferle sur le Monde Islamique



À un moment où les musulmans du monde entier célèbrent la fête de l'Aïd al-Adha et pendant que près de deux millions de musulmans accomplissent les rituels du Hajj en terre sainte, la ville de Stockholm a été témoin d'un crime odieux et d'un acte de provocation sans nom pour tous les Musulmans, avec l'autodafé d'un exemplaire du Noble Coran, près de la Grande Mosquée de la capitale de la Suède. Immédiatement, les musulmans se sont levés comme un seul homme pour exprimer leur colère et leur condamnation de cet acte odieux, tant au niveau officiel que populaire. De nombreux pays islamiques ont rappelé leurs ambassadeurs en Suède. Des déclarations et des communiqués stigmatisant cet acte ignoble ont été publiés ; de nombreux présidents de parlements des États membres de l'UPCI ont exprimé leur condamnation de ce crime, et des manifestations ont eu lieu dans diverses villes du monde islamique, dans lesquelles les manifestants ont exprimé leur attachement au Saint Coran. Dieu, Béni et Exalté soit-Il, a dit : « Et en effet, c'est un Livre Puissant que le mensonge ne peut approcher ni par devant ni par derrière, une révélation du Sage, Digne de Louanges. »

(Voir page 10)

INDICE

17 ^e Conférence de l'UPCI	2
1 ^{er} Webinaire de la Troïka Présidentielle de l'UPCI et du Comité de la Palestine	6
Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire	8
Sénat de Côte d'Ivoire	9
Réactions Mondiales à l'incinération du Coran	10
La Civilisation Islamique par Dr. Al Amri	11
Actualités Parlementaires	12
Réunion du Groupe Islamique de l'UPCI	15
Activités du Secrétaire Générale	16

Abidjan Abrite la 49^e Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI

Le Parlement Ivoirien accueille la 49^e Réunion du Comité Exécutif de l'Union, à Abidjan, les 17 et 18 octobre 2023. La Réunion revêt d'une importance particulière en raison de son caractère préparatoire des travaux de la Conférence annuelle de l'UPCI qui se tiendra à Abidjan, au début de l'année prochain. La Réunion doit élaborer les projets d'ordre du jour de chacun des 4 comités permanents, des organes subsidiaires à savoir le Comité de la Palestine, la Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes et la Réunion de l'Association des Secrétaire Généraux des Parlements membres de l'UPCI. L'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif comprend également : l'élaboration des projets d'Ordre du jour pour la 22^e Session du Comité Général et la 18^e Session de la Conférence de l'UPCI.

Les énormes défis auxquels notre Oumma islamique se trouve confrontée et les graves problèmes dans lesquels elle se débat, dont le plus important est le manque de coordination et d'unité au niveau de la prise de décision, s'agissant en particulier de causes justes telles que la question d'Al-Qods Al-Sharif, ceci sans parler des desseins plus ou moins occultes de l'ennemi commun qui cherche désespérément à diviser le monde islamique, ne peuvent être surmontés que par l'unité des rangs, l'harmonie et la consécration des idéaux de la fraternité et de la cohésion sur la base des préceptes éternels de notre noble religion islamique qui nous met clairement en garde contre la sédition et la discorde. Dieu, que Son Nom soit exalté, a dit : « Et attachez-vous fermement au pacte de Dieu tous ensemble, et ne vous dispersez point. » Le noble hadith nous enseigne également que : « Les croyants sont, dans leur amour mutuel, leur miséricorde et leur empathie, comme un même corps ; lorsque l'un de ses membres tombe malade, c'est tout l'organisme qui souffre et s'enfièvre ».

La cause palestinienne, du moins à notre ère moderne, a été le principal catalyseur pour établir nos organisations et institutions communes, puis pour inciter notre Oumma à faire preuve de plus de solidarité et d'entente. La question de la Palestine exige aujourd'hui de nous d'adopter des positions unifiées pour que le peuple palestinien retrouve sa liberté spoliée et établisse son État indépendant avec Al Qods pour capitale.

C'est notre solidarité et notre entente qui nous donneront la victoire en Palestine et nous permettront de régler nos problèmes les plus brûlants. J'appelle à toujours privilégier la compréhension mutuelle et l'entente sur toutes les questions qui nous divisent, par le dialogue et la communication; Je tiens également à réaffirmer ici le souci de notre Union Parlementaire de rester fidèle à sa vocation première, d'être un outil de compréhension mutuelle et de rapprochement entre ses États membres. L'UPCI dispose d'une «Charte de Fraternité» qui a été ratifiée en février 2014, et elle s'est également dotée d'une «Initiative d'Unité et de Fraternité» ratifiée en janvier 2020.

Tout cela met en évidence la volonté des parlements islamiques d'adhérer aux principes fondamentaux de la fraternité, de l'unité et de l'harmonie entre nous en tant qu'États et peuples, et traduit la volonté de l'Union de faire tout son possible pour établir l'harmonie et la concorde au service des intérêts de la oumma islamique, et pour que les musulmans sachent que cette institution reste attentive et à constamment à l'écoute des problèmes et des préoccupations de leurs pays.

Wallah Wali'attaoufik



Sous le Patronage de S.E. Président Abdelmadjid Tebboune..la 17^e Conférence Discute sur:

« Le Monde Islamique et les Enjeux de la Modernisation et du Développement »

Sous le haut patronage de Son Excellence M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, la Conférence de l'Union Parlementaire des Etats membres de l'OCI (UPCI), a tenu sa 17^e Session dans la ville d'Alger les 8-9 Rajab 1444H, correspondant aux 29-30 Janvier 2023, sous le thème «Le Monde Islamique et les Enjeux de la Modernisation et du Développement». La conférence a réuni (39) délégations, dont (20) présidents et (8) vice-présidents de conseils, ainsi que (18) observateurs. La conférence s'est ouverte dans l'après-midi du dimanche 8 rajab 1444H, correspondant au 29 janvier 2023, dans la salle Acosium du Centre international de conférences d'Alger, en présence de S.E. M. Ayman Abdel Rahman, Premier ministre algérien, d'un certain nombre de ministres et des membres des délégations participantes, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédités en Algérie. La cérémonie a commencé par la récitation de quelques versets du Saint Coran.

Goudjil: la position ferme sur la Palestine

Après cela, le Président de l'Assemblée nationale algérienne, S.E. M. Saleh Goudjil, a prononcé un discours de bienvenue aux participants à la 17^e Conférence, et a appelé à définir une position commune et précise sur la cause palestinienne, en se rangeant résolument aux côtés du peuple palestinien, et en adoptant une position unifiée sur cette question centrale pour la Oummah islamique. Il a réaffirmé la position ferme et de principe de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne, soulignant que les Algériens sont fiers de la position de l'Algérie envers cette juste cause. Le président de l'Assemblée nationale algérienne a rappelé l'initiative de S.E. le Président Abdelmadjid Tebboune pour réunir les factions palestiniennes et reconstruire l'unité nationale du peuple palestinien, une initiative qui a été adoptée et arrêtée de commun accord sur le sol algérien.

Secrétaire Général de l'UPCI: Appel à une Pause de Réflexion

Ensuite, S.E. M. Mohamed Khouraiichi

Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a prononcé un discours dans lequel il a indiqué que cette conférence se tient sous le thème (Le Monde Islamique et les Enjeux de la modernisation et du développement) et que notre monde islamique cherche à remporter ces paris qui sont une exigence incontournable dans notre vécu contemporain et a appelé à une pause de réflexion à ce sujet.

Mutafa Sentop: Faire Face à la provocation

S.E. Prof. Mustafa Sentop, président de la Grande Assemblée nationale de Turkiye, a pris la parole à son tour et a noté que la xénophobie, la discrimination et les crimes de haine dirigés contre les musulmans ont augmenté de façon spectaculaire dans les pays qui ne sont pas membres de l'Union, ajoutant que ces pratiques trouvent un soutien officiel comme s'ils s'agissait de politiques d'État, et mentionnant le fait que 400 millions de musulmans vivant dans des pays non musulmans de par le monde sont soumis à des violations de leurs droits humains de manière systématique, individuellement



تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية



et collectivement et empêchés de faire entendre leur voix face à des actes de provocation.

L'Initiative du Président Algérien

Lui succédant à la tribune, S.E. M. Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée populaire nationale, a lu le message de S.E. le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la conférence. S.E. le Président de la République a déclaré dans son message que la question palestinienne restera la première cause de l'Oummah islamique. Le Président de la République a présenté une initiative en trois points contenant des mécanismes pratiques pour renforcer et promouvoir la coopération et la solidarité islamiques, à savoir :

*Créer un centre de recherche pour renforcer l'immunité intellectuelle face aux transformations numériques rapides auxquelles sont confrontées les sociétés islamiques, au sein de l'appareil de l'Union et auquel l'Algérie est prête à prêter son concours.

*Etablir une stratégie de coopération intellectuelle, électronique et cybernétique entre les États membres de l'Union.

* Mettre en place un incubateur pour attirer et promouvoir les startups et les projets innovants au profit de la société.

La session a également suivi les

allocutions de S.E. M. Chav Fortin Charumbira, Président du Parlement panafricain, S.E. Mme. Gloria Ines Florez, Présidente du Parlement indien, et S.E. M. Adel Al-Assoumi, Président du Parlement Arabe, en tant qu'invités d'honneur.

Séance de travail: La Conférence a repris ses travaux, dans la matinée du lundi 30 janvier 2023, sous la présidence de S.E. M. Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée populaire nationale algérienne,

Election des membres du Bureau :

*Vice-président (Groupe Africain) : Côte d'Ivoire

*Vice-président (Groupe asiatique) : alaisie

*Rapporteur : Algérie

L'ordre du jour et le programme de travail de la 17e Conférence de l'UPCI ont été adoptés. Le Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI a été adopté, et la demande d'adhésion des organisations suivantes à l'UPCI en tant qu'observateur a été approuvée: Réseau parlementaire du Mouvement des non-alignés (NAMPA)/ Congrès International des Parlementaires (CIP) / Association des Secrétaires Généraux des Parlements Arabes.

Les principaux sujets abordés dans les discours des délégations sont les suivants :

La cause palestinienne :

- Les intervenants se sont félicités des

efforts déployés pour parvenir à la réconciliation nationale palestinienne conformément à l'initiative algérienne dite de «réunification» en raison de l'impact direct de cette initiative sur le soutien au peuple palestinien et la réalisation de ses objectifs légitimes dans l'établissement de son État indépendant.

-Appel à la mise en œuvre de la résolution de l'Organisation de la coopération islamique d'émettre des papiers-valeurs dans toutes les devises islamiques pour soutenir la résistance des habitants d'Al Qods.

Offenses dirigées contre l'islam et les musulmans :

- Condamnation et dénonciation de la profanation du Saint Coran dans un certain nombre de pays européens.

-Appel à la promulgation d'une législation internationale qui protège les symboles religieux, réprime la haine et garantit la liberté de croyance en tant que partie intégrante des droits de l'homme.

Communautés et Minorités Musulmanes :

- La création du Comité des communautés et minorités musulmanes contribuera à améliorer les conditions de ces minorités qui souffrent de violations de leurs droits de l'homme ; éloge des efforts déployés par la République du Bangladesh pour apporter un soutien conséquent aux réfugiés Rohingyas.

Lutte contre le terrorisme :



- Appel à la solidarité et à la communion avec les pays africains du Sahel dans leur guerre contre le terrorisme et les menaces sécuritaires de certains hors-la-loi.

Coopération économique:

- Appel à une augmentation des échanges commerciaux entre les Etats membres, avec le développement et la diversification des sources d'énergie, afin de garantir la sécurité alimentaire des populations.

Défis climatiques :

- Nécessité d'une coopération conjointe pour limiter les dégâts du phénomène du changement climatique qui menace de nombreux pays.

Solidarité et synergie :

- Appel à la solidarité entre les pays islamiques, en mettant de côté les différences pour jeter les bases de la paix et du développement durable, propager l'esprit de coexistence pacifique et rejeter la violence et le sectarisme.

Activation des organisations de l'action islamique commune et de leurs résolutions et décisions :

-Veiller à développer des institutions d'action islamique conjointes et les aider à mettre en œuvre les résolutions émises pour relever les défis de l'Oummah islamique.

Diffusion des valeurs islamiques tolérantes :

- Appel à la tolérance, en encourageant le dialogue et la modération, et en appliquant les enseignements de l'islam dans les relations avec les autres.

Le Rapport Final de la 24e Session du Comité Général de l'UPCI a été adopté, et des rapports et des projets de résolutions de la 9e Réunions des Quatre Comités Spécialisés Permanents de l'UPCI ont été examinés et puis, adoptés.

Examen et adoption des rapports et projets de résolutions soumis par les comités suivants :

- Le rapport de la 11e réunion du Comité permanent de la Palestine a été adopté.

- Le rapport de la 10e Conférence des femmes parlementaires musulmanes a été adopté.

- Le rapport de la 4e réunion de l'Association des secrétaires généraux des conseils membres de l'UPCI a été adopté.

La conférence a approuvé l'offre de l'honorable Parlement de Côte d'Ivoire d'accueillir la 18e Conférence de l'Union en 2024, le Groupe asiatique devant accueillir à son tour la 19e session de la Conférence en 2025.

Détermination de la date et du lieu de la 49e session du Comité exécutif de l'UPCI : La Conférence a approuvé l'accueil par l'honorable Parlement de Côte d'Ivoire la 49e réunion du Comité exécutif de l'UPCI.

- SEANCE DE CLOTURE :

Lecture a été donnée de la Déclaration finale du Comité de la Palestine par le représentant du Conseil Législatif Palestinien, et S.E. M. Yazid Ben Hammouda, membre de l'Assemblée populaire nationale algérienne, a lu la déclaration d'Alger, qui a été par la suite adoptée. Et puis, le Secrétaire Général de l'UPCI, a donné lecture de la motion de remerciements et de gratitude que les participants ont adressé à S.E. M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire. La séance s'est conclue par la récitation de versets du Saint Coran.

DECLARATION D'ALGER

Les Présidents des Parlements, Chefs et membres des délégations des Parlements des Etats membres de l'OCI, réunis lors de la 17ème session de la Conférence de l'Union Parlementaire des Etats membres de l'OCI (UPCI), tenue à Alger, ont adopté la Déclaration d'Alger. Vous retrouverez

ci-dessous des extraits :

- Appelons la Communauté internationale, en particulier le Conseil de Sécurité des Nations Unies, à assumer pleinement leurs responsabilités et à agir urgemment afin d'assurer la protection nécessaire aux civils palestiniens, à leurs droits et libertés fondamentaux ainsi qu'à leurs lieux saints conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies ;

- Invitons les factions palestiniennes à respecter la Déclaration d'Alger et à poursuivre et à intensifier leurs efforts afin d'affronter ensemble les politiques de l'Entité sioniste et ses pratiques illégales, particulièrement les attaques commises contre la sacralité de la Mosquée Al-Aqsa et la violence exercée sur les fidèles sans défense ;

- Appuyons la revendication de la Palestine d'obtenir le statut d'Etat membre à part entière à l'ONU, en vue de parvenir à la solution à deux Etats, conformément aux règles et aux principes du Droit international et note à cet effet, l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la résolution sollicitant un avis consultatif de la Cour International de Justice sur l'occupation israélienne ;

- Réitérons notre appel au renforcement de la coopération mondiale et régionale entre les Etats Membres dans le domaine de la lutte antiterroriste à travers une stratégie inclusive en la matière ;

- Réitérons notre appel au renforcement de la coopération internationale et régionale, entre les Etats membres, en matière de lutte contre le terrorisme à travers la mise en place d'une stratégie globale pour lutter efficacement contre ce fléau ;

- Réaffirmons le nécessaire respect des spécificités, de l'identité culturelle et des valeurs civilisationnelles propres à chaque société et rejetons toutes tentatives d'imposition, sous n'importe quelle forme ou prétexte, des attitudes ou pratiques qui leur sont étrangères ;

- Saluons l'initiative de l'Algérie ayant conduit à l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la Résolution 72/130 qui a proclamé le 16 mai de chaque année, « Journée internationale du vivre ensemble en paix » ;

”

**Soutenir la
demande
Palestinienne
d'obtenir
l'adhésion à
part entière aux
Nations Unies**

“



- Saluons l'adoption par l'Assemblée Générale d'une Résolution faisant du 15 mars « la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie », qui a été présentée par le Pakistan au nom de l'Organisation de la Coopération Islamique, dans l'objectif de favoriser un dialogue à l'échelle mondiale sur la promotion à tous les niveaux d'une culture de tolérance et de paix fondée sur le respect des droits de l'homme et de la diversité des religions et des convictions ;

- Condamnons énergiquement l'autodafé prémédité du Saint Coran en Suède, au Danemark et aux Pays-Bas, qui cons titue un crime méprisable et une atteinte intolérable aux sentiments et aux valeurs les plus sacrées des musulmans sous prétexte de la liberté d'expression. En condamnant ces pratiques barbares en contradictions avec les principes et les valeurs humaines, nous appelons l'Organisation de la Coopération Islamique à prendre les mesures nécessaires pour répondre à ces provocations et à présenter des

recommandations à cet effet.

- Soulignons la nécessité de résoudre sans délai la crise des réfugiés et des migrants qui menacent la paix et la sécurité dans le monde, à travers la satisfaction des besoins des pays d'origine des migrants en termes d'accès aux services de base tels que l'eau et l'électricité ;

- Appelons la Communauté internationale à œuvrer collectivement au renforcement de la coopération internationale pour accélérer la concrétisation des objectifs de développement durable dans toutes ses dimensions : sociale, économique et environnementale, afin de répondre adéquatement aux besoins des pays en voie de développement, notamment ceux touchés par la crise alimentaire, les changements climatiques, la perte de diversité biologique, la désertification, ainsi que par les autres formes de dégradation de l'environnement ;

- Réitérons le soutien à toute initiative internationale ayant pour objectif de lutter contre toute forme de dégradation de

l'environnement, incluant, entre autres, la lutte contre les changements climatiques, la désertification, la perte de diversité biologique et les risques majeurs ;

- Décidons de créer un « Comité des Amis du Président de l'Union », composé de la troïka plus trois membres, un membre de chaque groupe géographique (groupes africain, Asiatique et Arabe) et du Secrétaire Général ; dont l'objectif suprême est de rétablir l'entente et préserver les intérêts du Monde Islamique ;

- Lançons une stratégie de coopération entre les États membres dans le domaine de la cyber sécurité afin de renforcer la sécurité intellectuelle de nos pays ;

- La mise en place, à Alger, d'un centre d'études et de recherches pour l'immunité de la pensée islamique en vue de protéger le patrimoine intellectuel islamique de toutes tentatives d'infiltration visant à remettre en cause ses bases solides ;

- Procédons, en outre, à la création d'un incubateur de start-up pour la promotion des projets innovants au profit des jeunes de



Dans la Première Webinaire d'Urgence de La Troïka Présidentielle et du Comité Permanent de la Palestine de l'UPCI:

La Troïka et le Comité Palestine Discutent des Agressions contre la Mosquée Al Aqsa

Compte tenu de la situation d'urgence qui prévaut en Palestine, en particulier à la suite des récentes attaques lancées par les forces de l'occupation de l'entité sioniste contre la mosquée Al-Aqsa, Son Excellence M. Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée populaire nationale de la République algérienne démocratique et populaire, Président de la 17e session de la Conférence de l'Union Parlementaire des États membres de l'Organisation de la coopération islamique a appelé la Troïka présidentielle et les membres distingués du Comité permanent de la Palestine de l'UPCI à une réunion virtuelle (Webinaire) du Comité de la Palestine le 11 avril 2023 à 10h00 (heure algérienne).

La réunion a été présidée par S.E. M. Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée populaire nationale algérienne, et s'est déroulée avec la participation de S.E. M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI.

Participants :

Leurs Excellences les présidents de parlements dont les noms suivent ont participé à la réunion :

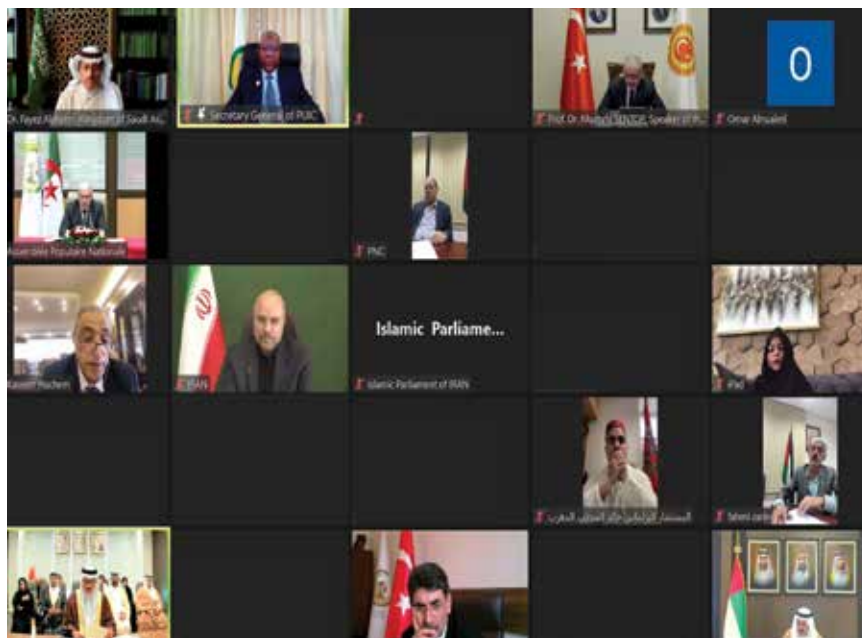
- Rawhi Fattouh (État de Palestine).
- Ahmed bin Salman Al-Musallam (Royaume de Bahreïn).
- Mohammad Bagher Qalibaf (République islamique d'Iran).

- Mustafa Sentop (République de Turkiye).
- Saqr Ghobash (Émirats Arabes Unis).

Leurs Excellences les représentants des parlements membres suivants ont également participé à la réunion :

- République d'Indonésie
- République d'Irak
- Royaume hachémite de Jordanie
- Koweït
- République du Liban
- Royaume du Maroc
- Royaume d'Arabie Saoudite

La réunion a été ouverte par Son



Excellence M. Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée populaire nationale algérienne, qui a remercié tous les parlementaires qui ont bien voulu participer à ce webinaire dans le but de se concerter et de délibérer sur la manière de faire face aux attaques odieuses et lâches contre le peuple palestinien. Il a demandé au Conseil des droits de l'homme de convoquer une réunion d'urgence et à la Cour pénale internationale de se saisir du dossier en vue de rendre un jugement

équitable et d'infliger les sanctions qu'ils méritent aux auteurs de ces crimes. Interventions des participants :

Les interventions de Leurs Excellences les orateurs ont abordé divers aspects de la cause centrale de la Oummah islamique. Les intervenants ont unanimement souligné la nécessité de la cessation immédiate de

ces pratiques et violations perpétrées au préjudice du peuple palestinien sans défense pendant le mois de Ramadan, et n'ont pas manqué de rendre hommage

aux valeureux résistants Palestiniens cantonnés à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa. Ils ont également souligné la nécessité de protéger les fidèles venus prier dans ces lieux et de garantir la liberté du culte. Ils ont insisté sur l'importance du rôle que les parlementaires peuvent jouer dans les divers domaines et forax pour mettre fin à ce genre de violations, compte tenu du silence assourdissant et de la politique des deux poids, deux mesures de la communauté internationale. Les points saillants de ces interventions peuvent être résumés comme suit :

1- Son Excellence Monsieur Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée Populaire Nationale de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Président de la 17e Conférence de l'UPCI - Président de séance :

- Appel à une action urgente pour que la Cour pénale internationale se saisisse de l'affaire des violations et des crimes israéliens qui visent à la liquidation génocidaire des Palestiniens et se prononce sur des sanctions collectives à leur encontre.

2- Son Excellence le Secrétaire Général de l'UPCI :

“
l'importance
du rôle des
Parlementaires
pour mettre fin
aux violations
des sionistes
”

- Nécessité pour la réunion d'envoyer un message fort, au nom des peuples de la Oummah islamique, rejetant toute violation du caractère sacré de la sainte mosquée Al-Aqsa.

- Al-Qods Al-Sharif est aujourd'hui en danger, en particulier la mosquée Al-Aqsa, après les fouilles menées dans les soubassements du prétendu temple et après la profanation répétée de la mosquée Al-Aqsa.

3- Son Excellence M. Rawhi Fattouh, Président du Conseil National Palestinien, Vice-Président du Comité :

- Ce qui se passe à Al Qods est une guerre de religion et une attaque éhontée contre deux milliards de musulmans pendant le mois saint de Ramadan.

4- Son Excellence M. Mustafa Şentop, Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye :

- Le but d'Israël est d'annihiler totalement la vision d'une solution à deux États en multipliant les mesures unilatérales et arbitraires.

- La communauté internationale doit demander à Israël de rendre des comptes pour les crimes qu'il commet et pour ses violations incessantes du droit international, et veiller à aller beaucoup plus loin que les textes de condamnation qui restent lettres mortes.

5- Son Excellence M. Ahmed bin Salman Al-Musallam, Président de la Chambre des Représentants du Royaume de Bahreïn :

- Importance de l'adoption par la communauté parlementaire internationale de l'appel à l'adoption d'un accord international pour criminaliser le discours de haine religieuse, sectaire et

raciste sous toutes ses formes.

6- Son Excellence Dr. Muhammad Baqer Qalibaf, Président de l'Assemblée Consultative Islamique de la République Islamique d'Iran :

- L'entité sioniste dissimule ses crises internes en perpétrant ses crimes contre les Palestiniens, et en se livrant au nettoyage ethnique et à l'incendie des lieux saints.

- La résistance est la seule solution pour affronter l'expansionnisme et le totalitarisme sionistes.

7- Son Excellence M. Saqr Ghobash, Président du Conseil National Fédéral des Emirats Arabes Unis :

- Les récentes violations israéliennes ont pris une tournure ascendante, dépassant toutes les limites avec la prise d'assaut de la mosquée bénie Al-Aqsa et l'interdiction aux fidèles d'exercer leur droit d'y prier, à telle enseigne qu'Israël est allé jusqu'à édicter un ensemble de lois et de législations dangereuses et toxiques, y compris la décision du gouvernement israélien de permettre la réoccupation de certaines parties du nord de la Cisjordanie, ce qui hypothèque toutes les chances de paix dans la région.

8- Son Excellence Dr. Fadili Zun, Représentant du Parlement de la République d'Indonésie au sein du Comité de la Palestine :

- Appel aux Nations Unies pour prendre des mesures proactives pour empêcher la répétition des violations et agressions israéliennes à l'avenir, en stationnant une force de maintien de la paix dans la mosquée Al-Aqsa pendant le mois de Ramadan.

9- Son Excellence Monsieur Khaled

“

Faire pression pour la création d'une véritable unité islamique

”

Al-Satti, représentant du Parlement du Royaume du Maroc au Comité de la Palestine :

- Faire pression pour la création d'une véritable unité islamique.

10- Son Excellence Dr. Fayez Al-Shehri, représentant du Conseil de la Choura du Royaume d'Arabie Saoudite au sein du Comité de la Palestine :

- Proposition de former un groupe de travail pour élaborer un plan d'action pour l'UPCI, y compris l'invitation des pays islamiques qui ont des relations avec Israël à exercer des pressions et à recourir à la diplomatie, puisque nombre de ces pays professent que leur relation avec Israël leur permettrait de mieux servir la cause Palestinienne.

11- Son Excellence Dr. Qassem Hashim, Représentant du Parlement de la République Libanaise au Comité de la Palestine :

- Le moment est venu de prendre des décisions audacieuses à la hauteur des valeurs d'Al Qods Al Sharif pour contrer efficacement l'occupation israélienne. À l'issue des délibérations, la réunion a publié une déclaration exhaustive incluant la vision de la réunion pour faire face à la situation d'urgence dans les territoires Palestiniens occupés.





Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire
S.E. M. Adama BICTOGO

Né le 14 décembre 1962, M. Adama Bictogo est diplômé de l'Institut de Commerce et de Gestion (ICOGES) de Paris. Il a exercé plusieurs hautes fonctions dans le secteur privé à partir de 1990 puis crée en 2007, la Société Nationale d'Édition de Documents Administratifs et d'Identification (SNEDAI) spécialisée dans la biométrie. Le Groupe SNEDAI compte à ce jour plus de 1000 employés répartis au sein de 14 filiales en Côte d'Ivoire et dans la sous-région (Mali, Burkina Faso, Guinée). Son engagement dans le développement économique et social de son pays et sa détermination lui ont valu le titre de Commandeur dans l'ordre national de Côte d'Ivoire en 2014 et le prix de meilleur homme d'affaires et homme politique en 2016. Cet ancien Ministre de l'Intégration Africaine de 2011 à 2012 est Député de la commune d'Agboville depuis 2011. Il est nommé secrétaire général adjoint chargé du commerce de 1994 à 2003, puis Secrétaire national des relations avec les partis politiques de 2003 à 2014 au sein du secrétariat général du Rassemblement Des Républicains (RDR). Il est élu premier Vice-président de l'Assemblée nationale, puis Président par intérim de l'Assemblée nationale du 1er février au 07 mai 2022. Le 7 juin 2022, avec le soutien de l'opposition, il est élu Président de l'Assemblée nationale avec un score record de 97%, soit 237 voix pour, contre six seulement pour son seul adversaire, issu du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Il remplace ainsi le Président défunt, Amadou Soumahoro. Ce qui le fait accéder à la présidence de l'Assemblée Nationale de la Francophonie (APF) jusqu'au 9 juillet 2022, mandat qu'exerçait son prédécesseur.



Faits Saillants de

l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire

L'Assemblée nationale est la chambre basse du Parlement de Côte d'Ivoire depuis l'adoption de la Constitution du 8 novembre 2016 marquant l'avènement de la Troisième République qui a vu l'instauration du bicamérisme parlementaire à travers la création d'un Sénat. Auparavant, elle était l'unique chambre du Parlement durant les Première et Deuxième Républiques.

L'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire tire son héritage de la période coloniale. Elle a été instituée par la Constitution ivoirienne du 31 octobre 1960 et composée le 27 novembre 1960, avec un effectif de soixante-dix députés élus.

L'Assemblée nationale actuelle est composée de 255 députés élus pour cinq ans au scrutin majoritaire à un tour, dont 169 dans des circonscriptions uninominales et 36 dans des circonscriptions de 2 à 6 sièges.

Depuis le 7 juin 2022, suite au décès de Monsieur Amadou Soumahoro, Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO a été élu Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire avec 237 voix contre 6.

Organisation et Fonctionnement

L'Assemblée nationale comprend un bureau, des commissions permanentes et des groupes parlementaires.

Le bureau de l'Assemblée nationale comprend un président, onze vice-présidents, douze secrétaires et trois questeurs. Le Président de l'Assemblée nationale est élu pour toute la durée de la législature tandis que les autres membres du bureau sont renouvelés chaque année.

Les commissions permanentes sont

au nombre de sept (7), à savoir :

La Commission des Affaires générales et institutionnelles (CAGI)

La Commission des Affaires économiques et financières (CAEF)

La Commission des Affaires sociales et culturelles (CASC)

La Commission des Relations extérieures (CRE)

La Commission de la Sécurité et de la Défense (CSD)

La Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (CRStE) ;

La Commission de l'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP).

Les Députés sont répartis en trois groupes parlementaires :

RHDP : Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix, le parti au pouvoir, 168 députés ;

PDCI-RDA : Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, 65 députés ;

PPA-CI : Parti des Peuples Africains Côte d'Ivoire, 18 députés ;

Non-inscrits : 04 députés.

L'Assemblée nationale vote la loi et consent l'impôt, contrôle l'action gouvernementale et évalue les politiques publiques. Chaque année, l'Assemblée nationale se réunit de plein droit en une session ordinaire unique qui s'ouvre le premier jour ouvrable du mois d'avril et s'achève le dernier jour ouvrable du mois de décembre. L'Assemblée nationale peut être convoquée en session extraordinaire par son président sur un ordre du jour déterminé, soit à la demande du président de la République, soit à celle de la majorité absolue des députés.



Sénat de Côte d'Ivoire

Créé par la Constitution du 08 novembre 2016, le Sénat est une Institution parlementaire de la République de Côte d'Ivoire. Il consitue avec l'Assemblée nationale, le Parlement Ivoirien, devenu ainsi bicaméral. Le siège du Sénat est situé à Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire.

Le Sénat, une chambre parlementaire axée sur le développement durable, le renforcement de la démocratie participative et la consolidation de la paix. Le Sénat, en partage avec l'Assemblée nationale, vote la loi, consent l'impôt, contrôle l'action du Gouvernement et évalue les politiques publiques.

En outre, le Sénat assure la représentation des Collectivités territoriales et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire.

Dans l'exercice de sa mission, le Sénat ivoirien se fonde sur les quatre (4) principes suivants :

- L'autonomie d'actions parlementaires;
 - Le respect des normes nationales et internationales;
 - La démarche participative et la gestion axées sur les résultats;
 - Le respect des principes budgétaires.
- Les Valeurs du Sénat

Six (6) valeurs caractérisent le Sénat :
 La sagesse qui inspire le respect et favorise la consolidation de l'Etat-nation;
 L'indépendance dans l'accomplissement de ses missions;

L'ouverture dans la diversité qui assure la paix et la stabilité sociales;

La probité comme fondement essentiel de l'Etat de droit;

L'inclusion sociale qui facilite l'appropriation des décisions publiques;

La confiance vigilante qui place le citoyen au cœur de l'action publique.

Composition

L'article 3 de la loi organique portant statut des parlementaires fixe le nombre de sièges de Sénateurs à quatre-vingt-dix-neuf (99). Deux tiers des Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège électoral composé de conseillers de districts autonomes élus, de conseillers régionaux et de conseillers municipaux.

Un tiers de Sénateurs est désigné par le Président de la République parmi les ivoiriens reconnus pour leur expertise et leur compétence avérées dans les domaines politique, administratif, économique, scientifique culturel, sportif, professionnel et social.

Le Sénat compte ainsi 99 Sénateurs dont 66 élus et 33 nommés.

Deux (2) groupes parlementaires avaient été constitués au cours de la première législature :

Le groupe parlementaire RHDP

Le groupe parlementaire PDCI-RDA

Cependant, certains sénateurs n'appartiennent à aucun de ces deux (2) groupes parlementaires. Ce sont des sénateurs non-inscrits.



Président du Sénat
S.E.M. Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO

S.E.M. Jeannot AHOUSSOU-KOUADIO est depuis le 5 avril 2018, le tout premier Président du Sénat de Côte d'Ivoire. Né le 06 mars 1951 à Raviart. Il est Sénateur de la circonscription du Bélier, marié et père de six (06) enfants.

Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Gestion des Entreprises à Rennes, en France, en 1978. Depuis 1981, muni de son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) obtenu en novembre 1980, il exerce au Barreau d'Abidjan, Côte d'Ivoire, comme avocat

Activités politiques

- Nommé Conseiller économique et social en 1999, il a été élu Député à l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire lors des élections législatives de décembre 2000, représentant les circonscriptions de Didiévi et de Tié-n'diévro ; Il a été nommé successivement :
 - Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur privé du 5 août 2002 au décembre 2005 ;
 - Ministre d'Etat à la Justice et aux Droits de l'Homme le 5 décembre 2010 ;
 - Premier Ministre du 13 mars 2012 au 14 novembre 2012 ;
 - Ministre d'Etat à la Présidence de la République chargé du Dialogue politique le 12 janvier 2012. ;
 - Il a été élu Président du Conseil régional du Bélier en octobre 2013 ;
 - Elu Président du Sénat le 12 avril 2018, il occupe ce poste jusqu'à ce jour.

Réactions Mondiales à l'incinération du Coran



**Président de l'UPCI:
Brûler le Coran
Attise les
Sentiments de
Haine**

S.E. M. Ibrahim Bogali, Président de l'Assemblée Populaire Nationale et président de l'UPCI, a publié une déclaration condamnant et dénonçant l'incinération du Saint Coran en Suède, qu'il considère comme un acte criminel qui alimente les sentiments de haine et d'extrémisme, porte atteinte à la paix et à la sécurité, et au principe de coexistence pacifique et à la liberté de religion et de conviction, à un moment où l'humanité a besoin de promouvoir l'esprit de tolérance. Il a souligné que cette attaque n'est rien de plus qu'un acte raciste à un moment où nous sommes dans une situation qui nécessite de promouvoir les valeurs de tolérance, de respect mutuel, et nous appelons donc à la cessation immédiate de ces actes ignobles et à la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour garantir qu'ils ne se reproduisent pas à l'avenir.

**Ghalibaf, Le
Président du
Parlement Iranien
Fustige la Suède
pour la Profanation
du Saint Coran**



S.E. Dr. Mohammad Baqer Ghalibaf, a exprimé sa ferme condamnation du gouvernement suédois pour avoir autorisé et soutenu la profanation du Saint Coran, déclarant que les musulmans du monde répondront de manière appropriée à cette insulte dégoûtante dans le cadre des lois sacrées de l'islam.

**Numan Kurtulmuş:
«Nous condamnons
fermement
l'Incinération du Saint
Coran.»**



En Suède, pendant un certain temps, des insultes au Saint Coran et aux valeurs sacrées de l'islam ont été perpétrées ouvertement, sous la protection de la police. Ceux qui parlent de respect des croyances, de la coexistence pacifique d'idées différentes, des valeurs démocratiques de l'Europe, comment se fait-il qu'ils acceptent l'atteinte aux valeurs sacrées de 2 milliards de personnes comme légitime? Il n'y a pas d'explication à cela. En outre, la Cour arguant que cet acte faisait partie «de la liberté de pensée». Ceux qui prennent cette décision, ceux qui ferment les yeux sur cette pratique et ceux qui préparent le terrain pour de telles épidémies fascistes anti-islamiques, anti Musulmans et anti humains sont en fait des complices de crimes contre l'humanité. Il ne peut jamais être décrit. En tant qu'État de la République de Türkiye et notant que 85 millions d'habitants, entant que porte-parole de près de 2 milliards de musulmans, nous exprimons notre ferme condamnation de cette situation.



**Président du Parlement irakien:
L'Appel à se Dresser face au
Danger**

«Nous dénonçons la profanation du Saint Coran, qui se déroule sous le prétexte de «liberté d'expression.» Ces abus répétés violent les droits et les croyances des musulmans, et nécessitent une prise de position de la part des modérés et des gens épris de paix dans le monde pour faire face à ce danger qui menace la paix et la coexistence entre les sociétés et contribue à propager les discours de haine», a souligné S.E. M. Mohammed Al Halbousi.

**Le Secrétaire
General de l'UPCI:
L'Incinération du
Saint Coran, est un
Crime Odieux**



S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraichi Niass, a considéré l'incinération d'un exemplaire du saint Coran, à Stockholm, en Suède, comme un crime atroce ainsi qu'un acte de provocation à l'encontre de tous les Musulmans. Il a déclaré que ce crime, autorisé par les autorités suédoises, et en protégeant ses auteurs, se répète pour la 2e fois, à Stockholm, et cette fois, il a eu lieu pendant les jours du béni Eidul Adha, et près de la grande mosquée de la ville, sous la protection des autorités suédoises, ce qui met en évidence qu'il existe une volonté délibérée de provoquer les sentiments des musulmans.

**Président du
Parlement
Pakistanaï:
Mesures pour
Prévenir les Actions
Islamophobes**



Président de l'Assemblée Nationale de Pakistan, S.E. M. Raja Pervaiz Ashraf a fermement condamné la profanation du Saint Coran en Suède, déclarant que cet incident douloureux a profondément blessé les sentiments de milliards de musulmans. M. Ashraf a déclaré que chaque État doit prendre des mesures pour prévenir de tels actes islamophobes. Il a exhorté la communauté internationale à œuvrer pour la promotion de l'harmonie et du dialogue interreligieux afin de créer la tolérance envers les croyances et les valeurs religieuses de chacun.

L'Islam et sa Grande Civilisation



Par : Dr. Ahmed Ali Abdullah Al-Amri
Député au Conseil d'Etat de Sultanat d'Oman

Nous sommes assurément la «meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes». Cette affirmation en forme de profession de foi émane directement du Saint Coran, la plus vraie, la plus grande et la plus noble de toutes les constitutions ; elle est l'essence du message divin qui nous est envoyé par le Seigneur de Gloire, qu'Il soit sanctifié et exalté, une constitution qui ne change pas, ne varie point, et restera immuable jusqu'au jour où Dieu héritera de la Terre et de ceux qui y vivent... une constitution éternelle alors que toutes les autres constitutions sont l'œuvre des hommes et peuvent toujours être changées selon les besoins ou les caprices des uns et des autres.

La volonté divine a voulu que l'origine et le point de départ de l'Islam soit Makkah Al-Moukarramah, lieu de naissance du maître de l'humanité, notre Prophète Mohammad, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui. La science moderne vient d'établir avec des preuves concluantes que Makkah est effectivement le centre du globe et sa boussole, et se situe exactement à la jonction entre le nord et le sud, ainsi qu'entre l'est et l'ouest.

Nous, en tant que musulmans, possédons une civilisation riche et prolifique dont le monde est témoin de la prodigalité et le restera jusqu'à Jour du Jugement.

La civilisation islamique est le phare qui éclaire la voie à suivre et montre les étapes à franchir pour la vie d'ici-bas et l'au-delà. Elle a donné à l'humanité d'illustres érudits dont l'aura a rayonné dans le monde entier, tels qu'Al-Khwarizmi, Jabir bin Hayyan, Ibn Khaldoun et bien d'autres, et la liste est loin d'être close...

Malheureusement, ce qui s'est-il passé après que nous ayons exporté la quintessence de notre science et de notre savoir, et dilapidé l'élite de nos savants et de nos chercheurs, constitue une toute autre histoire.... voilà-il qu'ils profitent de l'occasion et y ajoutent quelques fioritures ou ce qu'on appelle la technologie moderne pour ensuite nous revendre notre propre marchandise à prix d'or.. Loin de s'arrêter en si bon chemin, ils prétendent aujourd'hui intervenir dans nos vies pour décider à notre place de ce que nous mangeons, ce que nous buvons, ce que nous portons, comment et ce à quoi nous pensons et ce dont nous nous soucions, s'en prenant même à nos croyances et à nos convictions parce qu'ils ont trouvé le chemin facile, praticable et sans aucune complication, résistance, réticence, voire objection ou demande de clarification. C'est alors qu'ils se sont enhardis pour nous dire qu'il fallait changer l'éducation islamique en culture islamique et l'éducation nationale en sociologie !

Ils ont accolé l'étiquette de terrorisme à l'Islam parce qu'ils ont peur de cet Islam ou ce qu'on appelle l'Islamophobie.

Quand une personne n'importe où dans le monde agit individuellement alors que cette personne est un musulman, ils qualifient cet acte isolé d'acte de terrorisme, alors que nous avons vu que lorsque cette même personne appartient à n'importe quelle autre religion, il ne s'agit plus d'un acte de terrorisme.

Par la suite, ils sont venus nous voir pour nous parler de la nécessité de renouveler le discours islamique, et cela en soi est un comportement aussi dangereux qu'insidieux.

Malheureusement, nous avons été marqués par eux et avons plongé tête baissée dans leur égarement, à telle enseigne que lorsque nous citons quelque chose ou quelqu'un ou donnons un exemple, nous oublions notre propre civilisation et les préceptes éclairés et exhaustifs de notre religion pour nous tourner vers eux. Quand nous parlons des droits des femmes, nous nous extasions devant l'expérience de l'autre, oublieux du fait que nulle législation n'a honoré la femme et l'a mise sur un piédestal autant que l'Islam qui a accordé aux femmes la plénitude de leurs droits, et a même placé le paradis sous leurs pieds. Et il en va pareillement quand on parle des droits des enfants, en passant par l'égalité, la liberté individuelle, la justice sociale, les droits et devoirs, jusqu'aux notions des droits de l'homme.

Enfin, une histoire bien étrange, et à proprement parler sidérante, est apparue qui contredit toutes les valeurs et tous les principes et va à l'encontre de toutes les religions monothéistes et de toutes les normes humaines, celle qui consiste à vouloir imposer des sanctions à tous les pays qui n'autorisent pas ou ne croient pas à l'homosexualité, comme c'est le cas face à l'Ouganda. La conclusion et le dénouement: nous ne devons pas écouter ce que réclame l'Orient ou ce que demande l'Occident, mais plutôt considérer nos intérêts en fonction de nos croyances et de notre civilisation. Les consciences sont heureusement en train de s'éveiller et les peuples et les nations de s'ouvrir à la voie de la raison et à cette approche pragmatique et vraie. Les aspirations et les attentes grandissent pour souhaiter voir le jour où cette Umma qui est la nôtre fabriquera enfin elle-même la nourriture, les médicaments et les armes dont elle a besoin.





Les derniers mois ont été témoins de l'élection de nouveaux Présidents des Parlements Membres, alors que d'autres ont été réélus :

- ▶ 26 Janvier 2023, réélection de S.E. M. Maulen Ashimbayev, à la présidence du Sénat de la République du Kazakhs tan,
- ▶ 26 Mars 2023, élection de S.E. M. Dileita Mohamed Dileita, à la présidence de l'Assemblée Nationale de la République de Djibouti.
- ▶ 26 Mars 2023, élection de S.E. M. Brahim Bouderbala, à la présidence de l'Assemblée des Représentants du Peuple de la République Tunisienne
- ▶ 29 Mars 2023, réélection de S.E. M. Yerlan Koshanov, à la présidence de la Chambre des représentants de la République du Kazakhs tan
- ▶ 18 Avril 2023, réélection de S.E. M. Gbèhounou Louis Vlavonou, à la présidence de l'Assemblée nationale de la République du Bénin.
- ▶ 18 Avril 2023, élection de S.E. Mme. Gulmanova Dunyagozel Akmuhammedovna, à la présidence de l'Assemblée (Mejlis) de la République du Turkménis tan
- ▶ 24 Mai 2023, réélection de S.E. M. Marcel Niat Njifenji, à la présidence du Sénat de la République du Cameroun
- ▶ 24 Mai 2023, réélection de S.E. Dr. Mohammad Bagher Ghalibaf, à la présidence du Parlement islamique de la République islamique d'Iran
- ▶ 7 Juin 2023, élection de S.E. Prof. Dr. Numan Kurtulmuş, à la présidence de la Grande Assemblée nationale de la République de Türkiye
- ▶ 20 Juin 2023, élection de S.E. M. Tajuddin Abbas, à la présidence de la Chambre des Représentants de la République Fédérale du Nigéria
- ▶ 20 Juin 2023, élection de S.E. M. Godswill Akpabio, à la présidence du Sénat de la République fédérale du Nigeria
- ▶ 21 Juin 2023, élection de S.E. M. Wan Junaidi Tuang Jaafar, à la présidence du Sénat de la République de Malaisie
- ▶ 21 Juin 2023, élection de S.E. M. Mohamed Bamba Meguett à la présidence de l'Assemblée Nationale de la République Islamique de Mauritanie
- ▶ 21 Juin 2023 réélection de S.E. Élection de M. Ahmed Abdulaziz Al-Saadoun à la présidence de l'Assemblée nationale de l'État du Koweït



Algérie

L'Algérie a abrité, le 26 février 2023, les travaux de la 2e Réunion de l'Appel du Sahel, au Centre international de conférences d'Alger, sous le titre «mobiliser les populations locales dans l'action menée pour prévenir l'extrémisme violent et la lutte contre les conditions menant au terrorisme», en présence de 70 acteurs, parlementaires et chefs religieux internationaux, En marge de cette rencontre, S.E.M. Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée Populaire algérienne a reçu M. Duarte Pacheco, Président de l'Union interparlementaire. Il a souligné que l'Algérie adopte une politique interactive et intégrée pour soutenir tous les efforts de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région du Sahel à travers son soutien continu pour le renforcement des capacités nationales des pays de la région, ce que confirme l'orientation stratégique, exprimée par le Président de la République, SE. M. Abdelmadjid Tebboune, à travers des aides financières pour soutenir le développement des pays africains.



Royaume de Bahreïn

La 146ème Assemblée de l'UIP s'est tenue du 11 au 15 mars 2023 à Manama, Bahreïn. Des centaines de parlementaires y ont participé, dont 34% de femmes et 22% de jeunes parlementaires (moins de 45 ans). C'était la première Assemblée de l'UIP à inclure ce nombre de parlementaires. Des parlementaires représentant près de 140 pays ont adopté par consensus la Déclaration de Manama Promouvoir la coexistence pacifique et des sociétés inclusives : combattre l'intolérance et ils ont également adopté une résolution historique sur la cybercriminalité : les nouveaux risques pour la sécurité mondiale.



Bengladesh

S.E. Dr. Shirin Sharmin Chaudhury, Présidente du Parlement, a inauguré la Smart Leadership Academy lors d'un atelier organisé par le projet Enhancing Digital Government and Economy (EDGE) financé par la Banque mondiale du Bangladesh Computer Council. Le Dr. Shirin Sharmin a déclaré qu'avec l'émergence de la 4e Révolution Industrielle, divers secteurs, dont l'agriculture, l'éducation et la santé, fonctionneront plus efficacement grâce à l'utilisation de technologies de pointe. «Si nous ne parvenons pas à faire face à ces progrès, nous serons à la traîne », a-t-elle souligné. Elle a déclaré que la condition essentielle pour construire un Bangladesh intelligent est de développer un leadership intelligent tout en assurant simultanément la culture numérique pour les gens.



Burkina Faso

SE. Dr. Ousmane Bougouma, le Président de l'Assemblée législative de Transition a déclaré : «nous avons de fortes attentes en termes d'appui venant de la Côte d'Ivoire dans la lutte que nous menons aujourd'hui, et nous avons espoir que le Burkina Faso, avec l'appui des pays frères comme la Côte d'Ivoire retrouvera la paix, la quiétude et renouera avec le développement, a-t-il exprimé dans les échanges entre le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et la délégation parlementaire burkinabè qui a eu lieu à Abidjan, le 04 avril 2023.



Cote d'Ivoire

Le Comité des Affaires Sociales et Culturelles de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire a adopté à la majorité des membres présents, le 15 mai 2023, le projet de loi d'orientation relatif à la jeunesse. Le projet de texte de loi est rédigé autour de six axes stratégiques parmi lesquels, l'amélioration de la participation des jeunes aux activités de développement, l'institutionnalisation de la participation de la jeunesse aux débats politiques, la mise en œuvre d'actions

pour améliorer la situation des jeunes à travers l'éducation, la formation et le développement des compétences. Lors des échanges, les députés ont suggéré la mise en place d'un plan d'aide en faveur des jeunes vivant en milieu rural.



Gabon

La 3e Conférence Internationale des Parlementaires sur la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique centrale, s'est tenue à Libreville au Gabon, les 27 - 28 Février 2023. Organisée par le Réseau des Parlementaires d'Afrique centrale sur la gestion des Ecosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPAR-AC) et placée sur le thème : L'action parlementaire face aux défis environnementaux émergents de la sous-région, la conférence avait pour objectif de renforcer la contribution des Parlementaires d'Afrique Centrale à l'analyse et à la gestion des défis environnementaux émergents de la sous-région. L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale du Gabon, S.E. M. Faustin Boukoubi a précisé: « Cette rencontre internationale devraient être comprises de tous comme « une grosse fenêtre d'opportunités pour renforcer le dialogue entre le secteur privé, à travers la responsabilité sociétale des entreprises, les populations rurales, les parlementaires, la société civile et les gouvernements sur les questions telles que l'amélioration de la gouvernance forestière, mais aussi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle»



Gambie

Le Président de l'Assemblée nationale de la Gambie, SE. M. Fabakary Tombong Jatta a prononcé un discours lors du Sommet économique africain 2023 le 26 avril à Accra, au Ghana. Le président gambien a souligné que les défis auxquels le continent est confronté s'intensifient parallèlement à la concentration sur les effets de la pandémie de Covid-19, de la guerre en Ukraine et des perspectives économiques mondiales défavorables prévues par le FMI et la Banque mondiale. «Ceux-ci, associés aux instabilités politiques, à la pauvreté et au sous-développement en Afrique, rendent d'autant plus nécessaire pour les détenteurs d'obligations comme nous de s'engager dans des forums de cette nature pour réfléchir, sortir des sentiers battus et proposer des initiatives pour positionner notre continent à l'avant-garde d'innovation, investissement et développement. À cette fin, il a appelé à la formulation d'un livre blanc sur les actions coordonnées qui obligent les gouvernements et les institutions à s'engager et à mettre en œuvre pour l'amélioration de l'économie africaine, le renforcement de la compétitivité des entreprises africaines et la résolution des problèmes de sécurité, entre autres.



Indonésie

Président de la Chambre des Représentants, SE. Mme. Puan Maharani, a appelé à la participation active des jeunes à l'ASEAN, en particulier lors de la présidence indonésienne du groupement cette année. S.E. Maharani, qui est également président de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA) pour 2022-2023, a déclaré en marge du 42e sommet de l'ASEAN à Labuan Bajo, en Indonésie, le 9 mai 2023, que le Comité permanent de la jeunesse de l'AIPA peut faire progresser la qualité de la jeune génération de la région en termes de compétences liées au numérique et à son utilisation. «Ce comité accueillera le rôle actif des jeunes dans le développement de l'ASEAN dans le but de recueillir les idées, les opinions et les aspirations des jeunes qui sont de futurs leaders», a-t-elle déclaré.



Iran

SE. Dr. Mohammad Bagher Ghalibaf, Président du Parlement iranien a souligné lors d'une réunion avec le Président du Parlement de l'Ouzbékistan Nurdinjon Isoilov, arrivé à Téhéran le 5 mai 2023, qu'«En Asie centrale, l'Ouzbékistan, avec sa forte population, offre d'excellentes opportunités de collaboration dans divers domaines tels que l'économie, les transports et le transit», Il a noter que 18 accords de coopération et mémorandums d'accord ont été signés entre la République islamique d'Iran et l'Ouzbékistan, l'année dernière, et l'accélération de leur mise en œuvre augmentera considérablement le niveau des relations.



Irak

L'Union Inter Parlementaire Arabe a ouvert sa 34e Conférence à Bagdad les 25 et 26 février 2023. Le Président de la Chambre des Représentants irakiens et le Président de l'Union interparlementaire arabe, SE. M. Muhammad Al-Halbousi, qui a ouvert la conférence, a déclaré que ce sommet parlementaire constitue une étape importante vers le renforcement des relations étroites entre nos pays frères, la modernisation de leurs outils et moyens, et la transformation des agendas et projets théoriques en projets pratiques dans leur domaine. Il a souligné que le moment est venu pour les pays arabes d'unir ses efforts et d'écarter les différends secondaires pour relever les défis actuels au niveau international et régional en formulant une stratégie globale et réaliste face aux problèmes de longue date. M. Al-Halbousi a affirmé son rejet des attaques des forces d'occupation sionistes et son mépris de toutes les valeurs et principes humains contre les frères palestiniens.



Kazakhstan

Lors d'une réunion intitulée : «Dialogue entre les Femmes des Pays d'Asie Centrale, le Rôle des Femmes dans le Développement des Innovations et des Technologies», tenue le 19 juin 2023, à As tana, le Président de la Chambre des Représentants de Kazakhs tan, SE. M. Yerlan Koshanov, a souligné que le Président Kassym-Jomart Tokayev est d'avis que le niveau de développement d'un pays se mesure par la position des femmes dans la société. Nous pensons que la réunion d'aujourd'hui contribuera à l'élargissement global de la participation des femmes à la vie sociale, économique et politique. À cet égard, les technologies modernes de l'information et de la communication créent de nouvelles opportunités pour l'égalité des sexes.



Koweït

Lors de sa première session ordinaire, le 20 juin 2023, l'Assemblée nationale de Koweït a élu le député SE. Ahmed Abdel Aziz Al-Sadoun comme président de l'Assemblée nationale pour la 17e législature, après le retrait de son rival, le député Dawood Marafi. Le député Muhammad Al-Mutair a remporté le poste de vice-président de l'Assemblée en obtenant 32 voix, tandis que son rival, le député Marzouq Al-Habaini, a remporté 14 voix, sur 49 voix, dont 3 ont été invalidées.



Liban

Le Président du Parlement S.E. M. Nabih Berri a condamné le massacre perpétré par les forces d'occupation israéliennes à l'aube de 10 mai 2023 dans la bande de Gaza, qui a entraîné la mort de plus de 14 martyrs, dont des femmes et des enfants, et plus de 20 blessés. S.E. Nabih Berri a déclaré : ce qui s'est passé dans la bande de Gaza confirme sans aucun doute que les niveaux sécuritaire et politique de l'entité israélienne représentent un modèle avancé de terrorisme d'État organisé. Le massacre a été perpétré à un moment où la région arabe s'orientait vers une nouvelle formulation de l'unité de la position arabe concernant les paramètres de la nation, au premier rang desquels se trouve la cause palestinienne et les droits du peuple palestinien à revenir et à établir une État indépendant avec Al-Quds Al-Sharif pour capitale, mais il exprime le dilemme dans lequel se débat l'entité israélienne. Les avant-bras et la force des résistants sont le langage que comprend l'ennemi israélien.



Royaume du Maroc

La 1e Conférence Parlementaire Mondiale sur le Dialogue Interconfessionnel, a été organisé conjointement par l'UIP et le Parlement

Nouvelles Parlementaires

Marocain, à Marrakech, Maroc, du 13 au 15 juin 2023. La Conférence a rassemblé des centaines de parlementaires de quelque 70 pays, notamment des dizaines de présidents et vice-présidents de parlement, pour trois jours de débats et d'échanges avec des représentants de religions, de convictions, d'organisations confessionnelles, de la société civile et du monde universitaire. Le Communiqué de Marrakech a appelé les parlementaires à veiller à ce que «toutes les religions, convictions et organisations confessionnelles bénéficient d'un traitement équitable exempt de discrimination devant la loi». Il a également encouragé les parlements à prendre davantage en compte les religions, les convictions et les organisations confessionnelles lors de la mise en œuvre des lois nationales et des engagements internationaux et dans les initiatives visant à promouvoir la cohésion sociale.



Mozambique

En visite officielle de trois jours en Russie, en réponse à l'invitation du Président du Conseil de la Fédération de l'Assemblée Fédérale de Russie, S.E. Mme. Esperança Laurinda Francisco Nhiuane Bias, Présidente de l'Assemblée de la République du Mozambique, est arrivée le 24 avril 2023 à Moscou. Lors d'une réunion avec son homologue, Mme. Bias a exprimé son intérêt à voir une plus grande augmentation des relations économiques et commerciales entre les hommes d'affaires mozambicains et russes, en particulier dans les domaines des ressources minérales avec un accent sur le gaz, le pétrole et l'énergie, comme un moyen de renforcer la coopération entre les deux pays et les peuples. Le président du Parlement mozambicain a salué la Russie pour la décision d'augmenter le nombre de bourses pour les Mozambicains, de 35 à 70, et a demandé qu'en plus d'être formés au niveau théorique, les étudiants puissent également bénéficier d'un stage préprofessionnel dans les entreprises russes qui, selon le président, permettront la consolidation des connaissances et l'acquisition d'une expérience pratique à appliquer au Mozambique.



Niger

Du 16 au 18 mai 2023 se sont tenus à Niamey les travaux de la 29^{ème} Assemblée régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF). S.E. M. Seini Oumarou, le Président du Parlement nigérien a précisé dans cette Conférence que: «les pays sahéliens sont assaillis par des hordes de criminels dont l'objectif semble se résumer à la déstabilisation des Etats et de toutes les structures organisées, et la Francophonie dans son ensemble devrait aider les pays à soigner le mal par la racine en s'attaquant aux causes objectives qui engendrent les migrations clandestines. Il a ajouté qu'il s'agit principalement de la pauvreté aggravée par les

conflits de tous ordres et, assez souvent, par les caprices du climat.



Qatar

Le Président du Conseil de la Choura Qatarien, SE. M. Hassan bin Abdullah Al Ghanim a critiqué le silence des grandes puissances et la complaisance de la communauté internationale face aux crimes répétés commis par les autorités d'occupation israéliennes et les milices des colons dans les territoires palestiniens occupés. Dans son discours prononcé devant la séance d'ouverture de la 34^e conférence de l'Union interparlementaire arabe (UIAP) à Bagdad, Son Excellence a fait référence au nouveau massacre commis par les forces d'occupation, lorsqu'elles ont sauvagement pris d'assaut Naplouse à l'aide de roquettes et de balles pour font des dizaines de morts et de blessés.



Royaume d'Arabie Saoudite

Le Président du Conseil de la Choura saoudien, SE. Dr. Cheikh Abdullah bin Muhammad bin Ibrahim Al Al-Sheikh, a salué les résultats positifs de la réunion de la 32^e session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes au sommet à Djeddah. S.E. a noté ce qui était inclus dans la «Déclaration de Djeddah» en termes d'accent mis sur: l'importance de renforcer l'action arabe commune basée sur des fondements; des valeurs, des intérêts communs et un destin unique; la nécessité d'unifier le mot, la solidarité, et la coopération dans le maintien de la sécurité et la stabilité, en protégeant la souveraineté des États; et la cohésion de leurs institutions, en préservant leurs acquis, en faisant progresser l'action arabe, et en bénéficiant des ressources humaines et naturelles dont notre région dispose pour faire face aux défis de la nouvelle ère d'une manière qui sert les objectifs et les aspirations vers un avenir prometteur pour les peuples et les générations futures.



Sénégal

A l'invitation de S.E. M. Amadou Mame Diop, le Président de l'Assemblée Nationale sénégalaise, le Président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, Zhao Leji a effectué une visite officielle de 3 jours, au Sénégal, le 14 mai 2023. Remerciant la Chine pour son soutien et son aide de longue date au développement économique et social du Sénégal, le président de l'Assemblée nationale sénégalaise a noté que cette dernière était disposée à renforcer ses échanges amicaux avec l'Assemblée populaire nationale chinoise et à promouvoir la coopération bilatérale dans des domaines tels que l'économie, le commerce, la culture, le sport ou les sciences et technologies ainsi qu'au niveau sous-national. Accompagné d'une délégation d'une centaine de personnes M. Zhao Leji, a – t- déclaré que La Chine est

disposée à élargir sa coopération pratique avec le Sénégal, développer la synergie entre les neuf programmes de coopération Chine-Afrique et le Plan pour un Sénégal émergent, ainsi qu'approfondir les échanges dans les domaines de la culture, de l'éducation et des soins médicaux et que la Chine et le Sénégal devaient mettre en œuvre les résultats du forum et bâtir conjointement la Ceinture et la Route.



Togo

En partenariat avec le Système des Nations Unies au Togo, et dans le cadre du développement institutionnel de l'Assemblée nationale, une assise a tenue, le 29 mars 2023, au siège de l'hémicycle sous la présidence de Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en vue de faire la revue du cadre de partenariat pour la période 2023-2026. La rencontre qui a connu la participation des députés et représentants de près de 11 agences du Système des Nations Unies, vise principalement à affermir le développement de la représentation nationale, et consolider les actions prioritaires à travers une série d'actions coordonnées. Un aperçu du plan stratégique et institutionnel de l'Assemblée nationale articulé autour de 4 axes fondamentaux a été présenté. Il permet de dégager des résultats globalement satisfaisants notamment, l'amélioration du site internet et des réseaux sociaux, véritables relais de communication, une plateforme de travail collaboratif en cours de création, la formation des députés et du personnel sur le budget sensible au genre et à l'inclusion sociale, l'acquisition du matériel informatique et de vidéoconférence pour permettre aux députés de mieux travailler. A noter que le nouveau cadre de coopération pour le développement durable entre le Togo et le Système des Nations unies couvre la période 2023-2026 pour un montant de 247 millions de dollars soit environ 150 milliards de FCFA.



Türkiye

Des élections législatives ont eu lieu en Türkiye le 14 mai 2023, parallèlement aux élections présidentielles, pour élire les 600 membres de la Grande Assemblée nationale de Türkiye. Les nouveaux membres ont formé le 28^e Parlement de Türkiye. Selon le résultat des élections, le Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir a remporté 268 sièges, et ses alliés les plus proches, le Parti du mouvement nationaliste (MHP) et le Parti du nouveau bien-être (YRP), respectivement 50 et 5 sièges. Cela promet 323 sièges à l'Alliance populaire dans le parlement de 600 sièges. Le principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), a obtenu 169 sièges, tandis que son partenaire de l'Alliance nationale, le parti İYİ (bon), a obtenu 43 sièges au parlement, étant donné que l'Alliance des nations dispose de 212 sièges au parlement. Le Parti de la gauche verte (YSP) a remporté 61 sièges, tandis que le Parti des travailleurs de

Türkiye (TIP) en avait quatre. Il convient de mentionner que S.E. Le prof. Numan Kurtulmuş a été élu nouveau président de la nouvelle Grande Assemblée nationale de Türkiye.



Les Émirats arabes unis

SE. M. Saqr Ghobash, Président du Conseil National Fédéral, a affirmé que les Émirats arabes unis s'appuient sur leur bilan d'innovation dans le domaine du climat et qu'ils ont bénéficié de leurs avantages naturels et technologiques en tant que centre énergétique pour créer un écosystème de solutions climatiques, car il a jusqu'à présent investi 50 milliards de dollars dans les énergies renouvelables dans plus de 70 pays et s'est engagé à investir plus de 50 milliards de dollars dans des

projets d'énergie propre au pays et à l'étranger au cours de la prochaine décennie. S.E. a indiqué lors de sa participation le 26 mai 2023, en tant qu'invité d'honneur à la 10e session de la Conférence Nevsky sur l'environnement, qui s'est tenue à Saint-Petersbourg en Fédération de Russie, que les Émirats arabes unis sont le premier pays de la région à signer et ratifier l'Accord de Paris sur le climat, et s'engage à réduire les émissions au niveau de l'économie, et le premier dans la région à annoncer l'initiative de neutralité climatique d'ici 2050. Son Excellence a souligné que les EAU considèrent l'action climatique comme une opportunité et ont fondé leur ambition sur les progrès climatiques pour aller de l'avant et diversifier leur économie, et créer des connaissances, des compétences et des emplois pour les jeunes.

Groupe Islamique à la Réunion de l'UIP:

L'Approbation de la Proposition sur «la Criminalisation de la Diffamation des religions»

En marge de la 146e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), à Manama, Bahreïn, les Parlements Membres de l'UPCI ont tenu la réunion de consultation du Groupe islamique le 11 Mars 2023, sous la présidence de S.E. Sheikh Khalid bin Hilal Al Maawali, Président du Conseil A'Shura du Sultanat d'Oman.

Leurs Excellences les Présidents des Parlements Membres suivants ont participé à la Réunion : Emirats Arabes Unis, Qatar, Yémen, Palestine ainsi que le Vice-Président de l'Assemblée populaire nationale algérienne représentant S.E. M. Ibrahim Boughali, Président de l'Assemblée algérienne, ainsi qu'un certain nombre de représentants des Parlements de l'UPCI ont également participé à la réunion. Tous les participants ont salué cet important forum parlementaire au Royaume de Bahreïn et ont salué la bonne organisation et l'accueil chaleureux. La réunion s'est concentrée sur le soutien à la proposition soumise par le Conseil de la Choura de l'État du Qatar dans le cadre du point d'urgence de l'ordre du jour de l'UIP, intitulé : « Criminalisation du mépris des religions et de la propagation de la haine entre les peuples, et appel à promouvoir les valeurs de la coexistence, de la tolérance, ainsi que la paix et la sécurité internationales ». S.E. le Président du Conseil Consultatif Qatari a donné une explication exhaustive de la proposition. Ensuite, des interventions ont été faites par leurs Excellences, le Président du Conseil national fédéral des Émirats arabes unis, le Président de la Chambre des représentants yéménite et le Président du Conseil national palestinien, dans lesquelles ils ont salué la proposition de prôner la coexistence pacifique et le respect de l'autre. La Réunion a également entendu les interventions de certaines délégations, qui ont toutes appelé à approuver la proposition et à l'inclure dans les points de l'ordre du jour de l'UIP.

En plus, S.E. M. Munzir Bouden, Vice-Président de l'Assemblée Populaire Nationale algérienne, a transmis à la Réunion les salutations de S.E.M. Ibrahim Boughali,

Président de la 17e Conférence de l'UPCI, et a affirmé le soutien du Parlement algérien à toutes les initiatives du Groupe islamique et à ses décisions, appelant à l'adoption d'une position unifiée pour soutenir la proposition sur le point d'urgence présentée par le Conseil consultatif qatari, la considérant comme une question de compromis qui réunit les valeurs humaines, la coexistence pacifique et le respect de l'autre.



Le Secrétaire Général Appelle la Oummah à Protéger les Lieux Saints d'Al Qods

S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, a exprimé sa ferme condamnation des agressions contre la Mosquée Al-Aqsa par le gouvernement extrémiste de l'entité sioniste, dont la dernière en date a été la profanation de l'enceinte de la Mosquée Al-Aqsa, par le ministre sioniste de la sécurité, ainsi que et la Réunion du Premier Ministre de l'occupation avec des membres de son gouvernement dans le tunnel sous le mur d'Al-Buraq. Ces mesures sont des vaines tentatives de falsification de l'identité d'Al Qods occupée, avec la Mosquée Al Aqsa en son cœur, qui restera comme la capitale éternelle de l'État palestinien, et une ville sacrée pour tous les musulmans.



Participation du Secrétaire Général à la Conférence sur le Dialogue Interconfessionnel



S.E. M. Mohamed Khouaichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI a participé à la Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel sous le thème : «Travailler ensemble pour notre avenir commun», qui s'est tenue à Marrakech, Royaume du Maroc, du 13 au 15 juin 2023. La Conférence était organisée par la UIP et le Parlement du Royaume du Maroc en coopération avec Religions pour la paix et avec le soutien de l'Alliance des civilisations des Nations Unies et de l'Association Muhammadiyah des savants religieux.

Le Secrétaire Général Participe à la 17e Assemblée de l'APM

S.E. M.Mouhamed Khouraihi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI a participé à la 17^e Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM), qui s'est tenue à Rabat, Royaume du Maroc, les 1er et 2 mars 2023. Elle a réuni plus de 180 délégués de 25 États membres et observateurs auprès du Parlement de la Méditerranée ainsi que des assemblées parlementaires régionales, des organisations internationales, des institutions économiques et du monde universitaire. Au cours de la réunion, les délégués ont passé en revue les développements géopolitiques et sécuritaires et les menaces découlant des activités terroristes et criminelles.



Rédaction

Rédacteur en Chef:
Mohamed El Hafed Maham

Rédactrice:
Zahra Khodaie

Adresse:
No.34, Ave. Pesyan. Moghadas
Ardabili, Za'afaraniéh -
Téhéran - Iran

Tél: +9821 22418860-1-2

Fax: +9821 22418858-59

Email: g.s@puic.org
Siteweb: www.puic.org

Le Secrétaire Général Participe au Conseil des Ministres des AE de l'OCI

Le Secrétaire général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraihi Niass, a participé aux travaux de la 49^e Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'Organisation de la coopération islamique dans la ville de Nouakchott, République islamique de Mauritanie les 16-17 Mars 2023. SE. a souligné dans son discours que la question palestinienne est la cause centrale de la Oumma islamique,



et l'OCI et l'UPCI n'ont été créées que pour que la question palestinienne soit leur priorité no 1. Il est du devoir des pays islamiques de soutenir le peuple palestinien dans sa résistance à l'occupation et sa résilience face à l'injustice à laquelle il est exposé.